

nay, et qui mérite d'être rappelé. Dans ce tableau, il était question des bénéfices comptables et du revenu imposable selon l'importance des sociétés. Ce tableau concerne l'année 1968 et il indique le chiffre global en millions de dollars pour toutes les entreprises dans certaines catégories. Il ressort de ce tableau que les entreprises où les bénéfices comptables sont inférieurs à un million de dollars par an étaient imposées sur 76 p. 100 de l'ensemble de leurs bénéfices comptables. Les entreprises dont les bénéfices comptables se situaient entre un million et cinq millions de dollars par an étaient imposées, si l'on prend une moyenne, sur 70 p. 100 de leurs bénéfices comptables. Dans la catégorie où les bénéfices comptables se situaient entre 5 et 25 millions de dollars par an, les entreprises en question étaient imposées sur 64 p. 100 de l'ensemble de leurs bénéfices comptables. Quant au groupe où les bénéfices comptables dépassaient 25 millions de dollars par an, il ressort du tableau que les entreprises intéressées n'étaient imposées que sur 47 p. 100 de leurs bénéfices comptables. Il est parfaitement clair que notre législation fiscale favorise nettement les sociétés les plus importantes. Plus une société est importante et plus elle est exonérée, moins d'impôts elle paye.

La majorité des Canadiens, j'en suis certain, s'oppose à cette discrimination qui existe dans les impositions et c'est pourquoi Carter avait réclamé une réforme fiscale d'envergure. C'est la raison pour laquelle le NPD en réclame une. Le bill dont nous sommes actuellement saisis n'en prévoit pas et il est temps que les Canadiens l'exigent. Je suis convaincu, toutefois, que tant que le gouvernement actuel sera en place, il y a très peu d'espoir que se réalise aucun rajustement.

Certains députés ont parlé de la propriété étrangère et de la nécessité de transformer à l'intérieur des frontières canadiennes un plus grand nombre de nos ressources, mais le gouvernement ne s'en préoccupe guère. La mesure à l'étude ne prévoit vraiment aucun stimulant à cet égard. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement américain a récemment imposé une surtaxe de 10 p. 100 sur les biens fabriqués qui viennent surtout du Canada. Les États-Unis tiennent à se procurer les matières premières que le Canada peut fournir à leurs industries de base. Nul doute là-dessus: ils s'appliquent à faire du Canada un éternel fournisseur de matières premières et à le transformer en un vaste débouché pour les biens fabriqués au sud de notre frontière. En tant que Canadien je m'oppose énergiquement à ce genre de politique économique.

Si aujourd'hui nous sommes dans le pétrin, c'est parce que, non seulement le gouvernement actuel, mais les gouvernements précédents de même nature et de même structure, depuis des années et des années, n'ont jamais formulé de politique économique mettant davantage l'accent sur la transformation des matières premières au pays même. Une telle politique aurait fourni des emplois à nos jeunes Canadiens. C'est une des raisons pour lesquelles le chômage ne cesse d'augmenter depuis quelques années. Il est grand temps, je pense, que nous tous en tant que pays, et les députés d'en face en tant que gouvernement, nous prenions le temps de réfléchir aux problèmes auxquels notre économie doit faire face, surtout à cet aspect particulier du problème. Nous devrions pour sûr prendre certaines initiatives.

M. Faulkner: C'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

M. Harding: Ce n'est pas exactement le cas.

M. Faulkner: C'est exactement ce que nous faisons.

M. Harding: Je pourrais citer nombre de cas où les matières premières quittent le Canada en quantités croissantes, sans que le gouvernement s'y oppose par des mesures utiles. Je pense qu'il ne fera jamais rien pour redresser la situation.

M. Faulkner: Quelles sont celles que nous ne devrions pas exporter?

M. Harding: Je peux nommer une matière première que nous devrions traiter au Canada, puisque mon honorable ami me le demande. Je viens de la Colombie-Britannique où l'on produit des centaines de tonnes de concentrés de cuivre, dont chaque livre est exportée au Japon et aux États-Unis. Nous pourrions créer des milliers d'emplois si la province et le gouvernement fédéral avaient assez de jugeotte pour réfléchir et exiger qu'une grande partie de ces produits soient au moins partiellement fabriqués dans le pays d'origine. Ce n'est qu'un exemple et je pourrais en donner beaucoup d'autres. Voilà un domaine où le gouvernement fédéral devrait encourager la fabrication à l'intérieur d'une province et des frontières canadiennes.

• (4.50 p.m.)

Si vous le permettez, j'aimerais aborder brièvement plusieurs autres dispositions du bill sur les impôts. J'ai déjà dit que les exemptions personnelles allaient augmenter. Celles-ci seront certainement les bienvenues, mais je trouve que les personnes à faibles revenus, y compris les retraités, les anciens combattants, etc. n'ont que peu à gagner à ce bill. La charge des impôts sera en effet quelque peu réduite, ce qui n'empêche que cette année, comme toutes les autres, le taux d'inflation s'est élevé de 5 p. 100, avilissant encore le pouvoir d'achat du dollar et nuisant au premier chef aux personnes à revenus fixes. À l'époque actuelle, les gouvernements se devraient logiquement de fixer des barèmes de revenus compatibles avec les besoins minimaux des citoyens. Or ce minimum ne devrait pas être imposable.

Si le minimum vital est de \$ 2,000 ou \$ 2,500 par an, ainsi qu'il a été déterminé par des personnes compétentes au fait de la situation, il est insensé de faire payer l'impôt sur le revenu sur tout montant inférieur à ce minimum. J'estime dès lors que les exemptions prévues par ce bill, même si elles sont bien accueillies, demeurent néanmoins insuffisantes. Les célibataires devraient bénéficier d'une exemption de base d'au moins \$2,500 et les gens mariés du double de cette somme, c'est-à-dire \$5,000. Il est assez déplorable d'assister à la diminution du pouvoir d'achat par l'inflation de ces gens à revenu fixe, sans leur demander de payer des impôts sur un revenu dont ils ont désespérément besoin pour vivre et pour avoir au moins un peu de confort dans leur vieillesse.

La mesure à l'étude aborde un certain nombre d'autres problèmes. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet cet après-midi, car lorsque ce bill sera examiné au comité, je suis sûr que des amendements importants seront proposés sur un ou deux points dont je vais maintenant parler. Il s'agit des coopératives de crédit et des caisses populaires. Nous avons reçu des mémoires et des lettres très nombreux de mouvements coopératifs de tout le pays et de coopératives de crédit, parce que cette mesure leur nuirait. Sans aucun doute, dans certains cas, les coopératives de crédit et les caisses populaires seront touchées à tel point qu'elles devront se retirer des affaires. S'il fût jamais au Canada un mouvement avantageux pour le petit peuple—le petit agriculteur, l'humble particulier et le